



Béatrice Martin Bardier

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous présenter le dernier numéro de la « Gazette cabanialaise ».

Vous y trouverez une synthèse des activités menées au sein de la commune pour l'année écoulée, informations utiles et articles divers. Nous tenons également, comme nous nous y étions engagés, et par souci de transparence à vous communiquer le bilan des orientations budgétaires et les principaux dossiers qui vont mobiliser notre attention pour 2024.

Le **projet d'aménagement du centre-bourg** reste notre chantier prioritaire. Cet investissement conséquent ayant pour but de mieux mettre en valeur notre patrimoine verra bien le jour cette année. Nous avons fourni un important travail en amont et sommes, comme évoqué lors de la cérémonie du 11 novembre, toujours en attente

d'une dernière subvention (non des moindres), qui déclenchera l'appel d'offre pour la réalisation des travaux. Nous organiserons par la suite une réunion d'information à destination de la population qui y sera conviée par mail ou par courrier.

Un autre enjeu de l'année 2024 sera la **mise en place de zones dites d'accélération « EnR »** pour la production d'énergies autres que fossiles. (Loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergie renouvelable, dite loi « APER »).

L'Etat demande en effet aux communes, après concertation auprès de leurs habitants, de définir sur leur territoire des « zones d'accélération » où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter.

Ces « zones d'accélération » portent sur l'ensemble des filières d'énergies renouvelables à savoir : photovoltaïque, éolien, méthanisation, géothermie, biomasse...

A noter que le zonage proposé par les communes n'est qu'indicatif et ne confère aucune obligation aux propriétaires de porter des projets dans ce domaine.

Les porteurs de projets d'énergies renouvelables seront incités à se diriger vers ces zones d'accélération qui leur conféreront les avantages suivants : Une instruction accélérée, des bonus dans les appels d'offres sur les énergies renouvelables, une bonification du tarif de la revente de l'énergie produite dans certains cas.

Néanmoins elles ne seront pas exclusives et des projets pourront être autorisés en dehors de ces zones mais ils seront soumis à un comité de projet local.

Par ailleurs, les projets continueront à être instruits de la même façon, qu'ils soient dans une zone d'accélération ou en dehors, notamment au regard des règles d'urbanisme.

La définition des zones d'accélération doit être effectuée au plus tard le 29 février 2024.

Je vous invite par conséquent à vous rapprocher de la mairie (par mail ou directement au secrétariat) si vous avez par exemple l'ambition d'équiper toitures ou parcelles de panneaux photovoltaïques.

Il est à noter que de telles installations sur des parcelles agricoles sont sujettes à quantité d'autorisations (chambre d'agriculture, SAFER...). Un agriculteur devra en outre gérer les espaces vides entre les panneaux photovoltaïques. Cette nouvelle orientation est appelée agrovoltisme.

Dans un tout autre domaine, vous n'êtes certainement pas sans savoir que l'Etat a engagé une **procédure de recensement national**. Cette obligation administrative revêt une importance de premier ordre, qui déterminera pour partie le budget communal. Le recensement sera cette année effectué par Annie Martin à qui je vous prie de réserver le meilleur accueil.

Par ailleurs, je vous rappelle que la mairie est engagée depuis plusieurs années au côté de l'association « **Solidarité-Bouchons 31** » par le biais d'Isabelle Narcisse. Nous vous invitons donc à venir déposer les bouchons en plastique dans le carton destiné à cet effet en mairie. Outre la vocation de recyclage, les gains générés par cette collecte visent à faciliter la vie des personnes handicapées. Cette démarche citoyenne s'est concrétisée en faits grâce à vous puisqu'une famille du Cabanial a reçu des mains de sa présidente Danielle Huc, 1000 euros pour aider son enfant.

J'invite les personnes qui rencontreraient des difficultés de tous ordres à se faire connaître en mairie. Nos secrétaires, en complément de leurs prérogatives, leur apporteront des réponses et fourniront une aide précieuse quant à la réalisation de démarches administratives.

La dimension sociale est au cœur des préoccupations de l'équipe municipale, tout comme la notion du vivre ensemble qui induit des règles que chacun doit respecter... J'ai en effet été choqué, comme beaucoup d'entre vous, qu'un jeune Cabanialais ait été mordu par un chien sur le terrain de football. Aussi, **je rappelle l'arrêté du 8 juin 2021 concernant la tenue en laisse des chiens dans l'espace public. L'interdiction stipulée sur les panneaux aux abords d'endroits sensibles comme le terrain de football, les jeux d'enfants et le boulodrome**, n'étant visiblement pas toujours entendue, je me vois dans l'obligation d'user de mes pouvoirs d'officier de police judiciaire pour faire respecter l'arrêté mentionné plus haut. En vertu du code rural N° 211-11 et celui du code pénal R622-2, **le contrevenant s'exposera à une amende de 38 euros redevable à la collectivité.**

Cette gazette cabanialaise entend rendre compte du dynamisme d'une collectivité dont nous sommes tous les acteurs engagés. Aussi, je souhaite remercier tout particulièrement :

- L'ensemble des acteurs économiques de notre commune qui ont fait le choix de s'investir en zone rurale et qui participent à son rayonnement.
- Les responsables d'associations et bénévoles qui tout au long de l'année proposent des animations, assurant le lien social et le dynamisme de notre village.
- Toutes les personnes qui ont accepté d'apporter leur contribution éclairée et bienveillante.
- Les employés communaux Isabelle Narcisse, Annie Martin et Michel Fournier, qui grâce à leur savoir-faire contribuent au bon fonctionnement des différents services.
- Les adjoints et les élus qui ont toute ma confiance et œuvrent à la gestion du bien commun avec le plus grand sérieux.

Je tiens à remercier également Francis Puech qui après avoir rendu tant de services à la communauté a largement mérité sa retraite ! Merci aussi à Béatrice Martin-Bardier qui a gracieusement réalisé la belle couverture de notre « Gazette cabanialaise ».

Je n'oublie pas les familles qui en 2023 ont perdu un être cher. A elles, j'exprime ma sympathie et mon soutien, de même qu'à celles et ceux qui connaissent des périodes difficiles.

Au nom de tous les élus, du personnel, je vous souhaite à tous espoir, courage, réussite et santé pour cette nouvelle année.

Avec tout mon dévouement,

Thierry ROUVILLAIN Maire du Cabanial

Quelques Chiffres...

BUDGET COMMUNAL

Le compte administratif de l'année 2023 se clôture avec :

- Un excédent de fonctionnement de 383 540 €
- Un excédent d'investissement de 285 243 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

<u>Charges à caractère général</u> :	57 117 €
(entretien des bâtiments, assurances, frais postaux, frais téléphoniques, fournitures administratives)	
<u>Charges de personnel</u> :	102 134 €
<u>Amortissement PLU</u> :	4 818 €
<u>Remboursement des emprunts financiers</u> :	11 356 €
<u>Charges gestion courante</u> :Ecole (87 540 €)	139 591 €
(Subventions aux associations, service départemental Incendie, indemnités aux élus, cotisations diverses)	
Soit un total :	315 216 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Remboursement sur rémunération :	15 933 €
<u>Produits de services</u> :	5 239 €
<u>Impôts et taxes</u> :	
(impôts locaux, contributions de compensations)	190 605 €
<u>Dotations, participations</u> :	
(dont remboursement sur personnel 10 407)	94 576 €
<u>Produits de gestion courante</u>	77 600 €
(dont revenus des immeubles 74 120 €)	
Soit un total :	383 953 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Emprunts capital	24 943 €
Dépôts et cautions	1 000 €
Mobilier (inserts)	4 200 €
Soit un total	30 143 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Dotations fonds divers :	41 334.55 €
Dépôts et cautions :	1 565.03 €
Subventions d'investissements :	353.61 €
Frais études :	5 520.00 €
Soit un total :	89 079 €

BUDGET DU LOTISSEMENT « LE LAVOIR »

Dépenses de Fonctionnement : (Charges générales)	5 400 €.
Recettes de Fonctionnement (Vente)	60 000 €

BUDGET DU CCAS

Le compte administratif de l'année 2023 se clôture avec un excédent de fonctionnement de **3 286.70 €**

Thierry ROUVILLAIN

Travaux

Une ligne de vie pour le clocher

Dans le cadre des précautions que nous prenons pour l'exécution de certains travaux d'entretien sur les cloches va être installée par une entreprise spécialisée une « ligne de vie » sur notre clocher. Il s'agit d'un dispositif de sécurité qui permet aux personnes travaillant en hauteur de se protéger des chutes, avec des ancrages particuliers pour des câbles et barres en inox auxquels sont accrochés les baudriers de sécurité. De plus il a été mis en sécurité l'installation électrique des « cloches ».

Élagage des arbres entrée Nord

Une partie de la vue de notre Entrée Nord et Sud était cachée par le développement des arbres. Ces entrées de village, si particulières, avec portes fortifiées à mâchicoulis, méritaient d'en avoir la vue dégagée. L'employé municipal a procédé à l'élagage des arbres. Ces portes sont les derniers témoins des ouvrages défensifs du village lors de la croisade des Albigeois contre l'hérésie Cathare, qui à l'époque avait embrasé la région.

Éclairage du tennis

À la suite d'un orage l'éclairage du tennis a été endommagé. L'installation va être réparée.

Sècheresse

Vous avez été destinataires le 01 septembre 2022 d'un courrier vous précisant les modalités de déclaration suite aux dégâts que vous auriez pu subir concernant la sécheresse persistante. Pour rappel dans la Gazette Cabaniaise de janvier 2023 une information avait été donnée à ce sujet.

Grâce aux nombreuses déclarations déposées en Mairie, Le Cabanial a pu être classé « En état de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle » par arrêté du Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer du 22 juillet 2023 paru au journal officiel le 14 septembre 2023.



Maurice BARDIER

Travaux routiers

Assurant le suivi du bon état d'entretien des chaussées Michel notre factotum intervient à l'entretien de la voirie communale.

Florent TAFFARELLO

Association Foncière

Je rappelle le rôle de l'association foncière qui consiste à gérer les cours d'eau (fossés, ruisseaux) ainsi que certains chemins ruraux qui existent sur la commune.

Les travaux d'entretien et les investissements sont financés essentiellement par les cotisations annuelles prélevées auprès des propriétaires et fermiers du Foncier non bâti de la commune.

Dans le cas de gros investissements dus à des catastrophes naturelles, nous pouvons faire appel à des subventions.

Le petit cours d'eau « Le Peyrencou » qui se situe dans la Vallée au Nord du village est un affluent du Girou. Il jouit d'un statut particulier, puisqu'il dépend du syndicat du Bassin Hers-Girou (SBHG).

Il demande un entretien particulier dans le respect de ces écosystèmes fragiles et du bon état des eaux.

Voici un résumé des travaux de restauration qui ont eu lieu au cours des années 2022-2023.



Travaux de restauration du Peyrencou au Cabanial

Le Syndicat du Bassin Hers - Girou (SBHG) a pour mission la gestion de l'eau, des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Son périmètre d'intervention s'étend sur tout le bassin versant de l'Hers et du Girou soit un territoire de 1547 km².

Le Peyrencou a été modifié par des travaux de curage et quelques rectifications dans les années 1980 : suppression de certains méandres, suppression de la végétation des berges, retrait des sédiments fins du lit. Ces travaux ont facilité les écoulements vers l'aval, mais ont dégradé l'état du cours d'eau, notamment en créant des érosions de berges.

Le syndicat est déjà intervenu ces dernières années au Cabanial, pour planter les berges dépourvues de végétation.

Cette année, en travaillant conjointement avec la propriétaire des parcelles riveraines du Peyrencou, le SBHG est intervenu pour restaurer le cours d'eau à l'amont et à l'aval de la D67B sur une longueur de 320m. Les berges ont été travaillées en pente douce et certains méandres ont été accentués. Des matériaux alluvionnaires (graviers, cailloux) ont été déposés dans le lit pour créer de la diversité dans les écoulements et les habitats. Des arbres et arbustes seront plantés à l'hiver pour densifier la ripisylve et maintenir les berges. Ces travaux visent à rétablir les fonctions écologiques du cours d'eau : améliorer la capacité auto-épuration, restaurer les habitats naturels et favoriser la biodiversité.

Par ailleurs, ces parcelles sont partiellement en zone humide, des mares et dépressions ont été créées pour accentuer le caractère humide et favoriser la biodiversité associée.

Ces travaux s'inscrivent dans le programme d'actions mené par le syndicat dans le but d'atteinte du bon état des cours d'eau fixé par la Directive Cadre Européenne sur l'eau. Le coût total de cette opération est de 17 000 €TTC subventionné par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, la Région Occitanie et le Département de Haute-Garonne.



Site Internet www.hersgirou.fr

Donnant suite aux travaux de restauration du Peyrencou Mme SERRES Sabrina conceptrice de projet « Atelier Paysages et Ressources » vient d'acquérir deux parcelles de terre en bordure de celui-ci au Lieu-dit : d'En Artigues.

Voici une synthèse du projet qu'elle présente à la population du Cabanial.

« Le jardin d'El-Ma un projet Innovant pour la Biodiversité et l'Education Environnementale »

Le projet « Le Jardin d'El-Ma incarne un patrimoine dynamique, alliant préservation environnementale, transmission de savoirs et respect des écosystèmes. Son engagement actif dans la création d'un avenir durable en promouvant des pratiques agricoles respectueuses en fait un projet innovant pour la région Occitanie.

Ce jardin en agriculture biologique et agroforestier vise à restaurer les écosystèmes de la prairie humide

Les productions sont la culture fruitière, la production d'osiers par la vannerie et la cueillette de plantes médicinales sauvages. Le jardin aspire également à promouvoir la médiation par le végétal dans un contexte éducatif ou thérapeutique, offrant ainsi une diversité d'activités au sein de la commune du Cabanial.

Des collaborations étroites avec des partenaires tels que le Syndicat du Bassin Hers Girou ont permis la création de mare, de cheminement humide et la renaturation des rives de la rivière du Peyrencou, favorisant ainsi la restauration des écosystèmes.

Les précieuses collaborations avec des acteurs engagés, notamment l'association Envol Vert pour la préservation des forêts et l'agriculture durable, Rhizobiome pour la promotion de pratiques respectueuses des sols et le réseau Sagne dédié à la conservation de zone humides, ont grandement soutenu cette réflexion et les aménagements écologiques du jardin.

La gestion différenciée du projet privilégie les espèces végétales locales et adaptées au contexte pédoclimatique, tandis que la gestion des déchets végétaux en paillis et la mise en place de haies diversifiées renforceront la biodiversité locale du Lauragais.

Le projet accueillera prochainement une action de sensibilisation avec l'école de Palleville le 16 janvier 2024 (sous réserve de la météo), où une quarantaine d'enfants participeront à un chantier de plantation et mettront les mains dans la terre et le 21 janvier avec Envol Vert de nouveaux les plantations seront à l'honneur.

Un suivi régulier de la biodiversité et des sols est effectué en partenariat avec les experts locaux contribuant ainsi à la préservation des espèces menacées telles que la jacinthe de Rome, présente sur la parcelle.

Le Jardin d'El-Ma se positionne comme un projet novateur, fusionnant éducation, préservation de l'environnement, agriculture durable et engagement communautaire pour les générations présentes et futures.

Sabrina SERRES

Vous souhaitant une bonne lecture je vous présente au nom de l'Association Foncière nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Bernard VALETTE Le Président

La numérotation des voies

La loi n° 2022-217 du 21 février 2022 (dite loi «3DS ») impose à toutes les communes de dénommer et numéroté les voies communales et de mettre ces informations à la disposition de tous en créant une «BAL », une base adresse locale. Cette base d'adresse est utilisée par les secours, La Poste, pour la Fibre...

Pour les communes de moins de 2000 habitants (ce qui est le cas du Cabanial), la première mise à disposition doit intervenir au plus tard le 1^{er} juin 2024.

La numérotation avait déjà été réalisée il y a quelques années pour les rues du centre du village et des 2 lotissements. Il restait ainsi à attribuer des noms de rue pour le reste du village.

Pour cela le conseil municipal a travaillé avec les communes d'Auriac sur Vendinelle (pour la numérotation de la D1 route de Revel et du CD 67 Route du Faget) ainsi que de Mouzens (pour l'Impasse de Florence) afin de suivre leurs numérotations, le financement et lieu des panneaux.

Le conseil municipal a également souhaité des noms de voies en fonction de l'histoire, de la géographie, de la typologie.... de la commune. Pour cela un travail de recherche a été effectué.

Nous avons aussi conservé les différents noms de lieux dits de notre commune.

Vingt et une rues ont été ainsi nommées :

- L'Impasse de la Carrière : rue des lieux-dits Cambérroux, La Chenaie
- L'Impasse des Feux : rue du cimetière St Jean
- Le Chemin du Train Noir : route qui part de La Gare vers le village
- La Route de Revel (D1)
- L'Impasse du Plateau : rue de la coopérative, des lieux-dits Enruzac, En Audric, Les Joncs
- La Zone d'activité La Bartelle : rue qui va du lieu-dit La Plaine à celui du Bois
- L'Impasse de la Plaine Haute
- L'Impasse des Ajoncs : rue des lieux-dits La Lagade et La Plaine Basse
- Le Chemin des 3 puits : rue des lieux-dits St Sisle, Tirogoucet, Carreous
- L'Impasse du Cuing
- Le Chemin du Raidillon : rue des lieux-dits En Durand, L'Hibiscus, Plein Soleil, La Métairie Haute
- La Route du Faget
- Le Chemin des 4 coins : rue des lieux-dits Le Peyrincou, La Métairie Basse, La Villa Marc
- La Route de Cuq Toulza : route qui part du lieu-dit la Rivière vers celui de Gouyres
- L'Impasse des Genièvres : rue des lieux-dits L'Enrazous, La Genibrade, La Bourdette
- L'Impasse de Florence : lieu-dit En Perramond
- Le Chemin du Vignoble : rue des lieux-dits Le Vignal, Le Treil, Les Escouttes
- L'Impasse du Pont de l'Ane : rue du lieu-dit Esquino d'Aze
- Le Chemin des Fermes : rue des lieux-dits En Rome, La Bourdette
- Le Chemin de la Montagne noire : rue des lieux-dits : Le Peyroussel, Noulivo
- Le Chemin du Lavoir : qui part du lieu-dit Fount Cramado vers le futur lotissement Le Lavoir

La commune installera les panneaux de dénomination de rue et fournira à chaque propriétaire son numéro de maison dès sa réception.

Pour rappel les numéros de maison seront apposés par les propriétaires à l'entrée de la propriété en bordure de la voie ouverte à la circulation publique (arrêté du 29.06.79).

Ci-joint un explicatifs des noms donnés :

Les Carrières

La commune dispose de différentes carrières (dont plusieurs sont vers le lieux dit Cambérroux) notamment de calcaire blanc qui était utilisé pour le revêtement des chemins ruraux

Les Feux

Cette impasse se situe au niveau du cimetière St Jean. Le nom de feux fait référence aux Feux de la St Jean , au Feu Follet que l'on observe dans les cimetières et à l'enfeu qui est une niche funéraire située dans les murs pour abriter un tombeau.

Le Train Noir

Le revélois était sillonné durant près d'un siècle et demi, par trois réseaux de voies ferrées dont la ligne du « Petit Train Noir » qui fut créée en 1906. Elle amenait de village en village , marchandises (calcaire des carrières du Cabanial) et voyageurs de Revel à Toulouse sur une cinquantaine de km via différentes gares dont celle du Cabanial où il reste l'essentiel du bâtiment et qui est destinée à un usage d'habitation. Ce train à vapeur roulait à une vitesse de 25 km/heure. Il arrivait très souvent que la machine n'arrive pas à monter certaines pentes et que les voyageurs se voient obligés de mettre pied à terre. A partir de 1935, la concurrence des premières automobiles, plus rapides, fut impitoyable. La ligne a tenu bon encore quelques années mais dû finalement fermer le 5 mai 1947.



Le Plateau

Cette impasse dessert notamment le lieu-dit Enruzac qui est situé sur un plateau.

Les ajoncs

Cette impasse arrive au lieu-dit La Lagade signifiant Ajonc-d'Europe.

L'ajonc, surnommée « la fleur d'or » était peut-être présente sur les plateaux de notre commune. Cette plante épineuse pousse sur des terres arides voir pauvres et apprécie le soleil. Maintenant on la trouve essentiellement en Bretagne, elle en est même devenue son symbole.



Les 3 puits

Sur ce chemin communal qui passe en dessous du lieu-dit Le Cuing nous pouvons observer 3 puits dits « à chapelet ». Ils sont espacés de plusieurs centaines de mètres. Ils alimentaient des abreuvoirs pour le bétail et servaient aussi de lavoirs. L'un de ces puits a été restauré en 2020 par la municipalité.



Le Raidillon

C'est un chemin réservé aux riverains qui part du Chemin des 4 Coins pour arriver sur le Chemin du Vignoble à hauteur de l'ancienne école, par une pente tortueuse et particulièrement raide.

Le Genièvre

Cette impasse dessert notamment le lieu-dit Genibrade qui vient de l'occitan *genibre*, genièvre.



Le Vignoble

Ce chemin comprend les lieux-dits le Vignal qui signifie lieu planté de Vignes, le Treil qui est une vigne grimpe le long d'un mur mais qui pourrait également signifier le pressoir.

Aujourd'hui il ne reste aucune vigne dans la commune, les dernières ayant été arrachées il y a quelques années.

Le Pont de l'Ane

Cette impasse qui mène au lieu-dit Esquino D'Aze veut dire l'échine de l'âne. Dans ce cas c'est la désignation métamorphique de la crête étroite et allongée sur laquelle est implantée ce lieu-dit.

Pour le nom de cette impasse nous n'avons pas utilisé la réelle définition du lieu-dit qu'elle dessert mais sa signification primaire.

Le chemin des fermes

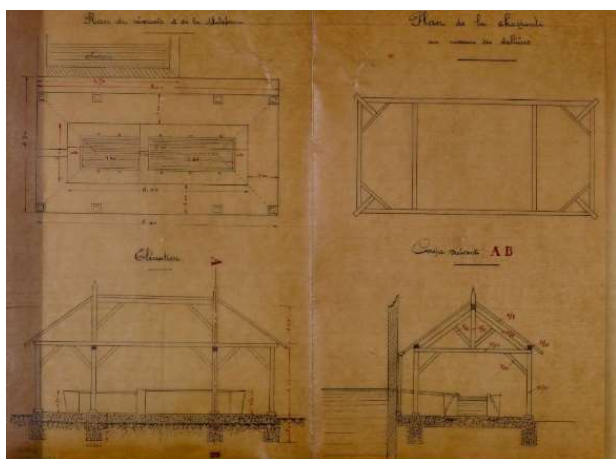
Ce chemin dessert les lieux dit En Rome et la Bourdette (petite ferme) où se situe 2 fermes.

La Montagne Noire

Pour le nom de ce chemin nous avons souhaité faire référence à la Montagne Noire . Différents points de vue de notre commune nous permettent de l'admirer.

Le Lavoir

Il fut construit en 1924-1925.



Lavoir du Cabanial

Fabienne Soulié

Source Dictionnaire étymologique ,Toponymie Lauragais de Lucien ARIES

Le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne

Pour rappel, le SDEHG (Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne) est un outil de mutualisation à l'échelle départementale gérant l'accès à l'énergie et la transition énergétique.

Après plusieurs années d'attente, les travaux de remplacement d'une cinquantaine de points lumineux du centre bourg ont été effectués en 2023.

Ce nouveau matériel d'éclairage public permettra à la commune de réaliser d'importantes économies sur sa facture énergétique mais aussi d'être en accord avec les nouvelles réglementations liées à la pollution lumineuse et à la préservation des écosystèmes.

Le conseil municipal a fait le choix d'ensembles lanternes/mâts dont l'esthétique, à la fois classique et moderne, est dans l'esprit des futurs aménagements urbains du centre bourg.

D'autres travaux, plus techniques, ont été effectués en 2023 comme l'installation d'un nouveau transformateur au niveau de Fount Cramado dans le but de renforcer et fiabiliser le réseau électrique pour les administrés.

Plus d'information sur le SDEHG sur le site.

www.sdehg.fr



Vincent DE CONTI

Les ordures ménagères



Quoi de neuf en 2024 ?

Vous l'avez certainement lu, entendu ou vu à la télévision : depuis le **1^{er} janvier** nous devons trier nos biodéchets, c'est-à-dire les déchets alimentaires ainsi que les déchets verts.

Les déchets alimentaires :

Toutes les épluchures, les restes de repas ou les produits périmés...



Les déchets verts :

Feuilles mortes, tontes de pelouse, fauchage, tailles d'arbustes, de haies, brindilles...



tontes
de gazon



petits
branchages



feuilles,
taille de
végétaux



plantes,
végétaux
flétris

Que faire de ces biodéchets ?

En ce qui concerne les déchets alimentaires :
Les donner aux animaux, les composter.



Pour les déchets verts :

Les composter, faire du broyat, les amener en déchèterie.



Nous vous rappelons que brûler ses déchets verts est interdit et passible d'une amende qui peut s'élever à 750 €



Pour nous aider dans cette tâche le SIPOM distribue et installe gratuitement des composteurs. Si vous n'en avez pas encore un contactez le SIPOM : animateurs@sipom.fr ou 05.62.71.22.83.

Nous avons installé un composteur collectif à l'entrée du centre bourg. Il fonctionne bien, merci aux usagés.



Nous réfléchissons à un nouvel emplacement pour en installer un second.

Il ne nous faut pas oublier de continuer le tri de tous les emballages **NON VOLUMINEUX**, à déposer dans les bacs jaunes.

Pour les articles volumineux, il faut se rendre en déchèterie !



Caraman : chemin de la Fontaine de Rolle
Ouverte du mardi au samedi : 9h-12h / 14h-18h
05.61.81.43.79

Revel : ZI de la pomme, avenue Marie Curie
Ouverte du lundi au samedi : 9h-12h / 14h-17h50
05.62.71.32.91

Les articles en **bon état** peuvent être apportés à la Recyclante à Caraman, 1 avenue des sports, 05.34.65.35.27



En 2024 la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) sera à 58 € la tonne. Elle était à 51€ en 2023.

Nous rappelons que cette taxe s'applique sur tous les déchets qui encombrant nos poubelles et ne sont pas valorisés. D'où l'intérêt de bien trier ses déchets.



NOUVEAUX JOURS POUR LA COLLECTE :
A compter du 15 janvier les jours de collecte changent :

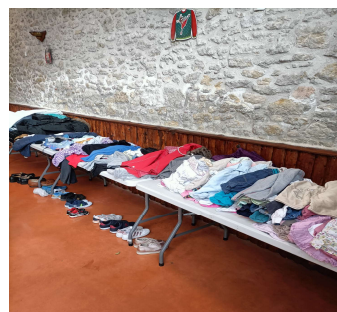
Bacs jaunes le mardi

Bacs verts le jeudi

Collecte et don de vêtements

Comme chaque année nous avons organisé une collecte de vêtements, du 06 au 15 novembre. Nous vous remercions pour votre participation

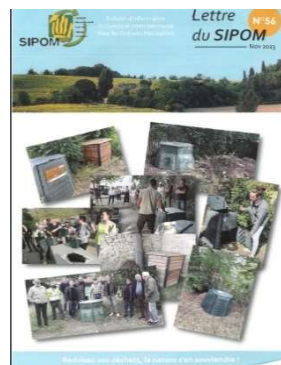
Les vêtements en bon état ont ensuite été proposés au public lors d'une journée « don », le samedi 09 décembre, qui a connu un certain succès



Au cours de l'année vous pouvez déposer vos textiles dans la borne dédiée, à côté du cimetière du village.

Nous vous rappelons également que vous pouvez apporter tous les bouchons à la mairie, pour l'association « solidarité bouchons 31 ».

L'organisme collecteur le SIPOM et le centre de gestion des déchets TRIFYL éditent des brochures qui nous informent des dernières législations, de leur mode de fonctionnement...prenez le temps de les consulter.



Nous avons la chance de vivre dans un cadre paisible. Soyons respectueux envers nos voisins.



Rappel des horaires

Du lundi au vendredi :

8h30-12h / 14h-19h30

Le samedi :

9h-12h / 15h-19h

Dimanche et jours fériés :

10h-12h

Bonne année écocitoyenne.



Nathalie AGAR et Odette FAGET

La vie à l'école

En septembre 2023 l'école compte 120 élèves dont 26 issus du Cabanial et répartis en 5 classes.

Budget 2021



Le Cabanial a donc versé en 2023, hors emprunt, 66 162 €. La répartition est faite en fonction du nombre d'enfants scolarisés à l'école et en fonction du nombre d'habitants.

Mobilisation « Sauvons notre classe »



NON À LA FERMETURE D'UNE CLASSE

Au groupe scolaire des 5 CLOCHERS
des communes de

ST-JULIA, MONTÉGUT-LAURAGAIS, LE CABANIAL,
ROUMENS et NOGARET

En dépit des nombreux investissements réalisés chaque année par les communes pour le besoin de nos enfants, l'Education Nationale a décidé de fermer une classe dans notre école à la rentrée prochaine.

L'école c'est la vie de nos villages, un lieu de partage et d'attractivité !!!

Nous, élus, enseignants, parents d'élèves, habitants du RPI nous nous opposons à la fermeture d'une de nos 6 classes au RPI des 5 Clochers.

Avec des effectifs stables, une telle fermeture entrainera la **dégradation des conditions d'enseignement** :

- 2 classes en triple niveau.
- Une classe de 29 élèves (CM1/CM2) proche des seuils de réouverture.
- Des salles de classe trop petites pour de tels effectifs : 56m² en maternelle et 45m² en élémentaire contre 60 à 75 m² préconisées dans le document « Bâtir l'école » du Ministère de l'Education Nationale.
- C'est la mort progressive de nos villages ruraux.

Avec cette pétition soyons tous unis contre la fermeture d'une classe !! A déposer au plus tard mardi 2 mai 2023 à la mairie (boîte aux lettres ou secrétariat).

L'école des 5 Clochers disposait de 6 classes (2 en maternelles et 4 en primaires). Mais début 2023 l'académie a informé les différents acteurs de l'école d'une fermeture d'une classe de primaire à la rentrée 2023.

Les communes, parents, équipe pédagogiques, personnel SIVOM, administrés de nos communes et au-delà se sont mobilisés pendant plusieurs mois contre cette fermeture de classe.

Une pétition a rassemblé plus de 2000 signatures, une journée d'action a été faite le 13 mai à l'école en présence des Maires des 5 communes, de l'équipe pédagogique, du personnel SIVOM, des parents et administrés, des Sénateur Alain Chatillon et Emilienne Poumirol, de la Conseillère Départementale Florence Sieurat et différents articles de presse et courriers ont été faits par les parents, Maires, Sénateurs...



Malgré cette forte mobilisation l'Académie a confirmé en juin la suppression d'une classe en primaire.

L'école compte donc 5 classes pour un effectif équivalent : 2 en maternelles (Très Petite Section-Petite section-Moyenne Section et Moyenne Section-Grande Section) et 3 en primaires (CP-CE1, CE1-CE2-CM1 et CM1-CM2).

Cantine



Le contrat du prestataire actuel arrivant à échéance à l'été 2023, l'ensemble des 5 communes a donc validé de lancer un appel d'offre de cantine collective pour la rentrée de septembre 2023.

Et c'est Occitanie Restauration qui a été retenu.

Garderie

Les communes ont décidé de créer un forfait spécifique pour la garderie du matin.

La garderie du matin dure 1 heure et celle du soir 2 heures. Il a été convenu de prendre en compte cette durée dans la tarification.

A compter du 1^{er} septembre les tarifs garderie mensuels sont les suivants:

	Forfait garderie matin	Forfait garderie soir
1 enfant	9€	17€
2 enfants	12€	24€
3 enfants	15€	29€

Le tarif de séance à l'unité est maintenu à 1.50€.

Projet à venir

Les stores

Des stores en aluminium vont être mis afin de rafraîchir les salles de classes.

Ce projet s'élève à 28 490€. Une demande de subventions est en cours pour une mise en place premier semestre 2024.

Participations équipe pédagogique

Fresques « Ma Planète Sport » parrainé par Jean Galfione

L'école a participé au projet intercommunal « Ma Planète Sport ». Pour cela différentes classes ont réalisé 1 fresque et différents prix ont été remis.

Notre école fut récompensée à plusieurs reprises : pour la fresque la plus originale, la plus joviale. C'est l'école de Palleville qui a remporté le premier prix de la fresque la plus Olympique.



Concours d'écriture Salon du Livre de Sorèze

Les classes de CE1/CE2/CM1 et CM1/CM2 ont participé au concours d'écriture organisé par le salon du livre de Sorèze. Pour cela les enfants ont écrit un poème sur le thème de l'eau. Le poème de la classe des CM1/CM2 a reçu le premier prix. Elle visitera le barrage des Cammazes.

Vers l'océan

Classe de CE1-CE2- CM1,
Ecole « Les 5 clochers » St JULIA de GRAS CAPOU

A partir du long des plages
Vers les rochers
Des coquilles vides
S'aventurent vers l'océan
Paisible et doux
La pluie, la pluie, la pluie
Tambourine sur l'océan sonore
Tandis qu'un éclair
D'un long zig-zag clair
Palpite encore et encore
Puis se calme
Les coquilles vides
Reviennent vers les rochers
Et refont leur chemin
Vers l'océan

Notre belle eau

Classe de CM1-CM2,
Ecole « Les 5 clochers » St JULIA de GRAS CAPOU

L'eau décide de la vie,
Elle nous nourrit et nous ravit.
Cascades, mers et rivières,
Nous transporte à l'autre bout de la terre.

L'eau translucide est comme l'homme invisible,
Tendre pluie qui nous fait rêver,
Tu tombes sur nos lèvres, tu berces mon petit frère.
Tu échoues sur la plage et ramène de beaux coquillages.
Le poisson chat ronronne, le poisson-clown fait rire tout le rivage.

L'onde s'effile sous les coraux et recouvre les aurores.
Lumière du soleil, lumière de la lune,
On y voit des coraux couleurs d'argent,
Mais maintenant la mer pleure.
Marées noires, plastiques,
Même le poisson-clown, avec toute sa joie,
Ne fait plus rire, il est au désarroi !
L'eau coule sur nos joues,
Quand on pollue la mer, elle pleure...

Quand on est sur la rive, on entend les pleurs de l'Océan.
L'eau, pourquoi pleures-tu la nuit ? Il n'y a pas d'ennuis.
Un jour, la pluie pleurera ... Qui la consolera ?
Un jour, la pluie mourra ... Qui la sauvera ?
Les gouttes de pluie tombent sur notre vie
Et la vie ... que deviendra-t-elle après la pluie ?
Les pleurs de la mer désolent son peuple.
Mais après tout, arrêtons de polluer.
Cela radoucira la marée.

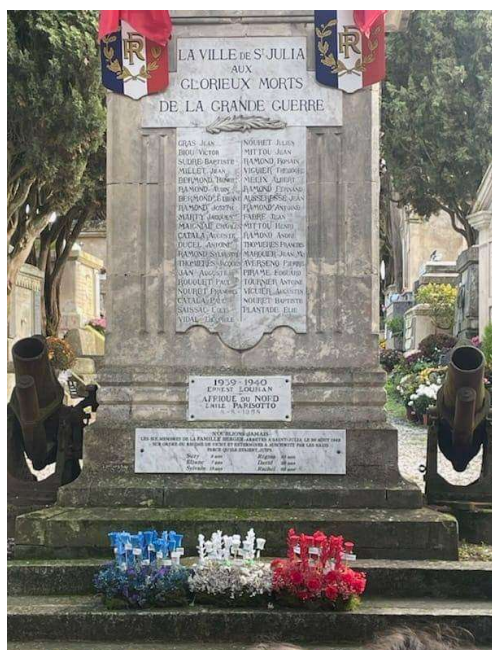


Confection d'une gerbe

Les classes de CE2, CM1 et CM2 ont travaillé à la confection d'une gerbe avec l'équipe de Arum'Anis (fleuriste à Revel)

Les enfants ont ensuite participé à une cérémonie <de mémoire> et déposé cette gerbe au Monument aux Morts de St Julia.

Cette présence fait suite à un travail mené en classe par les équipes pédagogiques sur l'armistice du 11 novembre 1918.



L'association Môm and Co



C'est quoi ?

C'est une association formée par un groupe de parents bénévoles qui œuvrent à l'organisation de plusieurs manifestations pour l'école des Cinq Clochers (les 5 clochers représentent les cinq communes qui ont créé le groupe scolaire : Le Cabanial, Montégut Lauragais, St Julia, Roumens et Nogaret).

Quels sont nos objectifs ?

Notre but est de récolter des fonds pour la réalisation des sorties scolaires des enfants (concerts de l'Orchestre du Capitole, sorties découvertes, séjours avec nuitées...), la création d'un jardin pédagogique, le financement de matériel éducatif, le tout en redynamisant nos 5 communes.

Lors des manifestations nous privilégions les producteurs de nos communes lorsque cela nous est possible.

Que réalisons nous ?

Nous faisons tous les ans :

- ❖ une vente de sapins de Noël de la Montagne Noire et de couronnes de Noël que nous distribuons le 1^{er} vendredi de décembre,
- ❖ un Marché de Noël avec une Bourse aux jouets en dépôt/vente le 1^{er} dimanche de décembre au Cabanial,
- ❖ un loto en mars à St Julia,
- ❖ notre premier Vide ta chambre (vêtements, jeux, puériculture) en dépôt/vente en avril à Montégut Lauragais,
- ❖ le repas de fin d'année (qui rassemble plus de 200 personnes) en juin à Roumens.

Nous réfléchissons à l'organisation d'un événement à Nogaret (le Carnaboum sera arrêté en 2024 pour cause de doublon : l'équipe pédagogique réalisant cette manifestation au sein de l'école).

Manifestations réalisées en 2023

Nous avons organisé :

- ❖ une vente de sacs avec les dessins de tous les enfants de l'école,
- ❖ Carnaboum en mars à Nogaret,



- ❖ un loto en avril à St Julia,



- ❖ une tombola et le repas de fin d'année en juin à Roumens,



- ❖ une vente de sapins et de couronnes de Noël,



- ❖ un Marché de Noël avec Bourse aux jouets en décembre au Cabanial.



Coordonnées de l'association

Pour toute demande d'information ou pour toute inscription au Vide ta chambre ou à la bourse aux jouets vous pouvez joindre l'association par mail momandco@outlook.fr

Vous pouvez également suivre l'association sur Facebook **Môm & Co St julia**.

L'ensemble de ces manifestations a permis de verser 3100€ à l'école.

Ces dons ont permis aux enfants d'aller voir des spectacles de l'Orchestre du Capitole, visionner des films de Noël au cinéma de Revel cette année, visiter la Cité de l'Espace et le Parc Australien à Carcassonne.

D'autres projets sont prévus par l'équipe enseignante pour 2024.

Animation du Village

Formation aux gestes qui sauvent

La commune s'est associée à Groupama d'Oc afin de proposer une formation gratuite aux gestes de premiers secours aux personnes de plus de 10 ans. Cette formation animée par un secouriste s'est déroulée en juin en présence de plus de 20 personnes.

Les participants ont eu une information sur :

- ❖ les numéros à contacter selon les situations :
 - 15 : SAMU : urgences médicales,
 - 18 : Pompier,

- 17 : Police,
- 112 : urgences médicales : numéro européen utilisable dans les pays européens,
- 114 : numéro d'urgence pour personnes sourdes, malentendantes, attentats, braquages... : numéro accessible par SMS, Tchat, Visio, Fax
- ❖ le mode d'action lors d'un événement : protéger, alerter, secourir
- ❖ les informations à communiquer lors d'un appel aux secours : son nom, numéro de téléphone, l'adresse précise du lieu où on se trouve, nature de l'accident, nombre de victimes ainsi que d'attendre les instructions avant d'interrompre la communication.

Cette formation s'est terminée par une mise en pratique de différentes situations : utilisation d'un défibrillateur, massage cardiaque sur victime inconsciente...



Concours de dessin 2022

Lors des animations de Noël les enfants étaient invités à participer au concours « Dessine ton plus beau Père Noël ».

Le conseil municipal a décidé de récompenser les enfants qui ont participé en leur offrant soit un jeu de reconnaissance soit une boule Perplexus en fonction de l'âge des participants.



Dessin de Gautier



Dessin de Léo



Dessin de Justin



Dessin de Lyna



Dessin de Thomas



Dessin de Maëlia



Dessin de Edouard



Dessin de Sarah



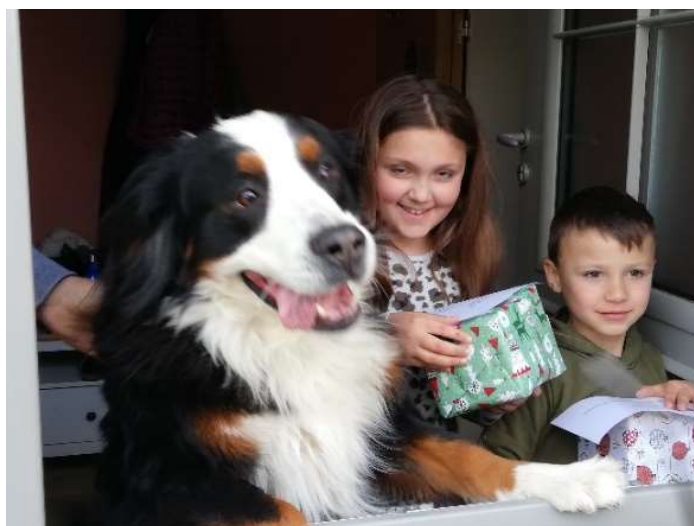
Dessin de Jason



Dessin de Hélise



Dessin de Illyssia



Noël au Cabanial

La commune du Cabanial a convié tous les enfants de notre commune des autres communes à un spectacle de magie « *Le Professeur Elxir* » présenté par Laurent Bastide le samedi 9 décembre (événement associé à la distribution gratuite de vêtements).

Puis nous avons eu la visite du Père Noël et un goûter a été offert aux petits et grands. Les enfants ont également pu participer au concours « Mon plus beau Bonhomme de Neige » (les résultats seront connus en ce début d'année) et ils ont pu déposer leur lettre au Père Noël.



Vernissage exposition de peinture EHPAD La Vendinelle

Jeudi 21 septembre un vernissage de l'exposition « nos résidents ont du talent » a été présenté dans le petit salon de la résidence Edenis la Vendinelle transformée pour l'occasion en salle de musée. Le travail de 4 résidents a été exposé et largement félicité par toutes les personnes présentes lors du vernissage et pour la première fois de leur vie.

Nos résidents artistes sont: Denise Fort, Catherine Goutard, Danielle Lacroix et Michel Coquelle. Les tableaux avec des compositions réalistes et abstraites sont exposés pendant un mois. Familles, employés de la Vendinelle, Maire du Cabanial et partenariats sont venus apprécier ce moment convivial.

Les résidents artistes étaient très fiers de présenter leurs œuvres... le point commun entre eux c'est qu'ils ont découvert la peinture à l'âge de la retraite ... en conclusion :il n'est jamais trop tard pour se découvrir du talent et devenir "un artiste reconnu"!



Animation tennis

Une initiation au tennis pour les enfants et les adultes était prévue le samedi 4 avril 2023 en présence de Paul Halbedel (président du club de tennis de Caraman). Mais les conditions climatiques ne nous ont pas permis de la maintenir. Nous réitérerons cette animation en 2024.



L'abonnement annuel (soit du 1er janvier au 31 décembre) pour l'accès au terrain de tennis est de 30 euros par famille pour les résidents du Cabanial et de 50€ pour les extérieurs à la commune. Vous pouvez venir vous inscrire auprès du secrétariat de la mairie. Pour vous remettre la clef, nous vous demanderons un chèque de caution de 60 euros. Le terrain est équipé d'un éclairage public pour une utilisation nocturne.



Fabienne SOULIÉ

Quelques dates à retenir



Samedi 3 février à 17h : Assemblée générale du Comité des fêtes



Vendredi 16 février à 18h30 : animation autour de l'œuvre de Mr Guiraud présentée par le Dr Gourdou (remise de médailles, dédicaces) organisée par le Conseil Municipal

Samedi 23 mars à 20h30 : Loto à la salle des fêtes de St Julia : organisé par l'association Môm and Co

Samedi 16 mars : Repas organisé par le Comité des Fêtes et retransmission de France-Angleterre (Tournoi des 6 Nations)

Dimanche 14 avril : Vide Grenier organisé par le Comité des Fêtes

Samedi 28 avril de 9h à 17h: Vide ta chambre (vêtements, puériculture, jouets) sous forme de dépôt vente et remise des tabliers avec les dessins de tous les enfants de l'école à la salle des fêtes de Montégut Lauragais : organisé par l'association Môm and Co

Dimanche 9 juin : Elections Européennes



Samedi 22 juin : Randonnée organisée par le Comité des Fêtes

Vendredi 28 juin: fête de fin d'année à la salle des fêtes de Roumens, (réservée aux familles de l'école, élus et personnels municipaux des 5 communes qui gèrent l'école et aux nouveaux parents dont les enfants rentreront à l'école en septembre 2024); organisée par l'association Môm and Co

Juillet : Ball Trap organisé par l'ACCA (programme à définir)

- **Vendredi 13 - samedi 14 septembre** : Fête locale organisée par le Comité des Fêtes
- **Dimanche 15 septembre** : Repas organisé par le Conseil Municipal
- **Octobre ou novembre** : soirée Halloween organisée par le Comité des Fêtes (programme à définir)
- **Samedi 16 novembre** : Repas organisé par le Comité des Fêtes



Vendredi 29 novembre de 14h à 18h30: remise des sapins et couronnes de Noël à l'école des 5 Clochers à St Julia : organisée par l'association Môm and Co



Dimanche 1^{er} décembre de 9h à 18h: Marché de Noël et Bourse aux jouets sous forme de dépôt/vente à la salle des fêtes du Cabanial : organisé par l'association Môm and Co

Samedi 7 décembre : Noël au Cabanial (programme en cours de construction) et distribution gratuite de vêtements organisé par le Conseil Municipal et le Comité des Fêtes



Célébrer la mémoire pour construire l'avenir.

La fin des combats : C'était il y a 105 ans, le 11 novembre...

Dans toutes les communes de France à 11h, les cloches des églises sonnèrent à grandes volées. C'était la fin des combats. Sur le terreau des rancœurs, nourri de la compétition pour les ressources et attisé par les Nationalismes, le spectre de la guerre a broyé l'Europe et le monde de ses tentacules : 4 années interminables, durant lesquelles les hommes ont été engloutis dans un concert de feu, de sang et de larmes.

C'était donc le 11 novembre que la « Grande Guerre » s'achevait ; sur un bilan effroyable : Près de 10 millions de victimes et combien de veuves et d'orphelins... La victoire des Alliés gardait un goût amer, le monde était bouleversé et nos campagnes ne se relevèrent jamais vraiment de cette saignée démographique. Paul Valéry fut l'un des premiers à saisir la portée de ce conflit en prophétisant : « Nous autres, civilisations, savons dorénavant que nous sommes mortelles ».

Reconstruire.

Place à la reconstruction, des corps meurtris, de vies et rêves brisés sur l'autel de la folie humaine. Place au temps de la mémoire aussi. Partout en France sont érigés des monuments et œuvres à la gloire des morts et des victimes collatérales du conflit. C'est ainsi qu'**Albert GUIRAUD (1864-1922)**, peintre et enlumineur originaire du Cabanial (domaine des Gouyres) s'attela à une œuvre dont il fit don à la commune. Ce tableau, visible dans l'église du village présente le Christ sur la croix, au pied de laquelle sont figurés un soldat gisant au sol dans son uniforme bleu horizon, deux femmes, dont l'une en habit de deuil, à côté d'un enfant en sanglots devant le corps de ce père qui lui a été arraché... Cette œuvre mêlant tradition iconographique chrétienne et préoccupations contemporaines renvoie au calvaire vécu par les « Poilus ». Son fils, **Georges GUIRAUD (1901-1989)**, sculpteur également mais aussi graveur et médailleur fera une brillante carrière dans le domaine des arts... mais n'oubliera jamais son Lauragais natal. C'est en effet lui qui réalise le monument aux morts du Cabanial à la gloire des 21 soldats du village tombés. Cette œuvre atypique porte la mention « Per la Patrio » renvoyant à un attachement certain à la culture occitane. (Voir article suivant).

Mais ne jamais oublier...

C'est à ces 21 victimes cabanialaises du conflit qu'un hommage a été rendu ce dimanche 19 novembre par la municipalité, en présence des membres de la FNACA. Cette cérémonie fut également l'occasion d'honorer toutes les victimes des conflits qui ont endeuillé notre pays : Ceux de 14, de 40, de 44, de 54 et de 62... sans oublier les autres, plus récemment tombés pour que vivent la République et ses valeurs, en France comme en opérations extérieures.

La guerre est le spectre démoniaque de l'Humanité, que l'on croit chaque fois avoir enfermé à jamais... mais il revient toujours et l'histoire balbutie. Depuis peu, le démon est revenu aux marges de l'Europe, déchire le Proche-Orient. Il n'a jamais vraiment quitté l'Afrique... Notre pays est en proie à des tensions qui cristallisent les haines.

Puissions-nous ne jamais oublier ce qu'est la guerre et son cortège de malheurs.

Ce travail de mémoire est aujourd'hui dévolu aux enseignants d'histoire qui font œuvre de mise en garde auprès des jeunes, contre toutes les tentations de la haine et de la violence...

Dans un texte émouvant, **Morgane COTS**, élève en 3^e au collège Vincent Auriol de Revel, a su endre compte de cette réalité dans les mots d'un soldat fictif de 1917 destinés à sa femme à l'arrière :



Morgane lisant son texte sous les drapeaux portés par les membres de la FNACA, sous l'œil bienveillant de M. le maire.

Hiver 1917, Quelque-part dans le Nord

Ma chère Mathilde,

J'ai quitté la première ligne hier...

Loin de l'inférieur champ d'horreur méticuleusement créé par nos soins, je revis si l'on peut dire...

Si l'on peut dire, car je réalise qu'à fréquenter la mort, l'humanité me quitte à petits feux. Comme mes camarades, je suis abruti de violence, comme eux, je m'y habitue. Je n'ai pas le choix. Puisqu'il faut survivre...

La tendresse et l'empathie ne sont plus que des concepts vides, nos cœurs sont devenus de glace. Malgré tout, le sentiment de peur résiste à cette amertume. Mais il n'est pas tant la conséquence du fracas permanent des obus éclatant à l'aveugle qui mutilent corps et paysages, que de la conscience de cette perte d'humanité... Certains ont peur de rentrer chez eux. Moi-même, pourrais-je à nouveau t'entourer d'Amour et de chaleur ?

La guerre s'éternise et les espoirs de victoire s'étiolent eux aussi. Seule ton image me fait tenir. La camaraderie rend le quotidien supportable. Et lorsque je joue aux cartes, j'ai toujours dans mon jeu la dame de cœur, beaucoup n'ont pas cette chance...

Ma plume divague et veut témoigner de nos vies en première ligne, loin de la réalité héroïque relatée dans les journaux à l'arrière :

Les habits humides, les pieds dans la boue, le regard rivé sur la morne terre du Nord, j'attends le repas avec appréhension : Soupe tiède au goût de terre agrémentée d'une piquette bienvenue, nous attendons l'assaut qui viendra lorsque la préparation d'artillerie aura cessé. Un déluge de fer et de feu sur l'ennemi avant la grande boucherie, baïonnette au canon et masque opaque sur le museau, nous gravirons le parapet.

J'aurais aimé passer une nuit correcte... C'est-à-dire dormir 3 heures d'affilée. Mais les démangeaisons m'en ont empêché. S'il n'y avait que les poux ! Les rats aussi depuis quelques temps ont élu domicile dans notre gourbi. Ils vont et viennent la nuit durant nous incitant à la vigilance.

Voici ma chère Mathilde ce que je vis, ce que je ressens, ce que tu ne sauras peut-être jamais.

Car cette lettre ne sera jamais envoyée. Je ne veux pas ajouter du malheur à ta tristesse. De toutes façons mes propos seraient censurés... Tu recevras donc une lettre digne et courageuse, en phase avec ce que racontent les journaux aux ordres du Haut commandement.

L'Etat-major aura au moins gagné cette guerre...

Des figures locales : Albert et Georges GUIRAUD

Albert GUIRAUD (1864-1922) est issu d'une vieille famille lauragaise, originaire du domaine des Gouayres au Cabanial. Sculpteur, peintre et enlumineur, il transmet à son fils son goût pour les arts et son attachement à la culture occitane. Ce dernier, reconnu au niveau national, se distingua par une œuvre prolifique et originale.

Né à Toulouse en 1901, **Georges GUIRAUD** entre aux beaux-arts à Paris en 1922. C'est là qu'il s'adonne aux techniques de la sculpture, de la peinture et découvre la gravure de médailles. Après avoir obtenu le 2^{ème} prix en 1923, il devient pensionnaire de la villa Medici à Rome entre 1927 et 1930... date à laquelle il obtient la médaille d'or au salon des artistes français de Paris.



Résident dans la capitale, Georges Guiraud travaille à l'ancienne cité des artistes au 77 rue Denfert-Rochereau... illustre institution qui accueillit jadis Georges Sand, Eugène Delacroix, Frédéric Chopin ou encore Jean-Baptiste Carpeaux. Il est nommé peintre de la marine en 1942.

Sculpteur reconnu, il reçoit commande du **monument de la Résistance à Chasseneuil-sur-Bonnieure**, réalise le **buste d'André Blondel** à l'école des Ponts et Chaussées de Paris, ou encore **le monument à Félix Eboué** à Pointe-à-Pitre

Malgré l'éloignement, il resta fidèle à sa région de cœur puisqu'il réalise de nombreuses œuvres de commande pour des villes occitanes :



- **Sculpture des trois maréchaux** à Saint Gaudens
- **Monument à Déodat de Séverac** (musicien « régionaliste » originaire de Saint Félix) à Villefranche de Lauragais.
- **Monument aux morts du Cabanial.**



Dans les années 1950, il confectionne des médailles (ville de Toulouse, Alexandre Dumas, La Pérouse, Jean Mermoz...) et réalise des pièces de monnaie pour le compte de la monnaie de Paris. C'est lui qui dessina par exemple les pièces de 10, 20 et 50 francs de l'époque !



Georges GUIRAUD meurt à Paris en 1989. Il est enterré à Saint-Hilaire-Sur-Temple (Marne), où une rue porte son nom.



Le vendredi 16 février 2024 à 18h30 à la salle des fêtes sous la houlette du Docteur GOURDOU, descendant de Georges GUIRAUD et spécialiste du personnage, vous pourrez découvrir des œuvres originales de l'artiste gracieusement offertes à la collectivité par ce dernier. Le Docteur Gourdou prendra également le temps de discuter avec le public et de dédicacer ses ouvrages.

Si vous êtes intéressés par l'évènement qui sera suivi d'un pot, merci de venir enregistrer votre présence en mairie avant le vendredi 9 février.

Départ à la retraite d'une autre figure locale : Francis PUECH

Une autre figure locale a été célébrée cette année ; c'est **Francis PUECH**, agent polyvalent de la commune qui nous a quittés le 1^{er} septembre pour savourer une retraite ô combien méritée.

A défaut de médaille, c'est dans un discours prononcé le dimanche de la fête du village, que M. le Maire a tenu à rendre hommage tant à son œuvre, qu'à l'homme.



Francis fut l'ange gardien de la commune pendant 17 ans. Par ses talents et son ingéniosité dans les domaines de la maçonnerie, la soudure, la plomberie, le tronçonnage et la taille ; de la tapisserie à la peinture jusqu'à la mécanique, il fut toujours à la hauteur des attentes, bref, l'homme de la situation, ingénieux, capable de tant avec peu... Il a contribué à la modernisation du village et veillé sur lui pour garantir à chacun un cadre de vie agréable.

Son œuvre est disséminée un peu partout dans le village. Car Francis était un artiste à sa manière, un de ces hommes dont la discrétion, la générosité, la loyauté et l'implication attirent la sympathie et la considération.

Si Francis laisse un grand vide au sein de l'équipe, nous nous réjouissons malgré tout pour lui car une nouvelle vie de jeune retraité s'offre à lui... Il pourra profiter des siens à plein temps et nourrir rêves, projets et vivre pleinement sa passion pour la randonnée... C'est à cette fin que la collectivité lui a offert un bon d'achat dans un magasin de sport, mais aussi des soins dans un centre de balnéo. pour se remettre de ses aventures.

Merci pour tout, Francis... Bon vent et fais-nous part de tes voyages et randonnées à l'occasion !
La gazette cabanialaise est prête t'offrir une rubrique « bons plans excursions »...

Guillaume Poujol

LES ASSOCIATIONS

Le comité des fêtes



avec un programme respecté à une exception près : la soirée « châtaignes et vin nouveau » qui n'a hélas pas trouvé le public espéré.

Ce fut malgré cela une année riche en manifestations...

Vous avez été nombreux à vous joindre à nous lors de notre fête locale de Septembre



où les pétanqueurs ont été nombreux à répondre « présents » au traditionnel concours de la fête avec près de 40 doublettes inscrites. Le repas très apprécié par les convives, le feu d'artifice et le bal ont animé la soirée du samedi soir.

La soirée « Calamars/frites » avec retransmission du match du tournoi des 6 Nations France /Pays de Galles fut très festive.

Pour notre premier Vide Grenier, vous avez été nombreux à répondre présents autant du côté des exposants que de celui des visiteurs, cela fut une belle réussite malgré la météo capricieuse, qui nous conforte à rééditer une deuxième édition ...

Une nouvelle année vient de s'écouler

La randonnée pédestre fut suivie de la retransmission de la finale du Top14 ponctuée par un repas « Auberge espagnole » très convivial. Nous remercions la ferme de la Famille Ouradou pour leur cordiale invitation ainsi que pour la présentation de leur activité de fabrication de pâtes en « agriculture raisonnée ».

Et pour terminer l'habituelle soirée Halloween a retrouvé son jeune public spécialement déguisé pour l'occasion de la récolte des friandises chez toute la population cabanialaise...

Nous remercions tous les participants qui, grâce à leur présence, nous ont permis de passer de bons moments autour de ces animations qui ne l'oublions pas ont pour objectif d'entretenir la convivialité et de maintenir l'âme de notre village.

La vie du village dépend de tous. Vous l'avez constaté par vous-même, votre comité, avec votre participation, souhaite la rendre encore plus chaleureuse et agréable.

Aussi, nous vous rappelons que ses portes vous sont ouvertes. Les bonnes volontés pour nous aider à préparer et réaliser des manifestations et nouvelles animations sont donc les bienvenues. Par conséquent, nous invitons celles et ceux qui hésitent encore à franchir le pas à nous rejoindre.



Julien BARZI

Mieux Vivre chez soi



La commune du Cabanial adhère à l'association Mieux Vivre Chez Soi dont le siège social est implanté à Vendine, depuis sa création en 1994.

Les bénévoles sont présents pour vous aider et vous conseiller dans les démarches administratives pour le maintien à domicile.



L'association propose des activités pour garder le lien social dans la salle à Vendine :

- ❖ belote, jeux de société
- ❖ un atelier de gymnastique douce
- ❖ cours d'informatique

Vous pouvez les joindre du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h au 05 62 18 94 77 ou 09 52 12 22 26 ou au: 06 64 22 09 74 .

Vous pouvez aussi les contacter par mail: assomvcs@free.fr

Association Mieux Vivre Chez Soi
11 chemin de l'ancienne Halle
31460 VENDINE

Isabelle Narcisse, secrétaire de mairie et secrétaire adjointe bénévole de l'association, vous accueille volontiers et vous renseigne.

Je remercie Madame LORTAL bénévole de cette association pour les informations.



Isabelle BRUNO

L'ACCA, La chasse : *Partageons la nature...*



L'association communale de chasse agréée (ACCA) du Cabanial participe activement à la mise en valeur du patrimoine cynégétique et à la protection de la faune sauvage et de ses habitats sur notre territoire.

Pour cette saison, l'ouverture générale de la chasse, temps fort de la vie rurale a eu lieu le 10 septembre 2023. Durant cette période automnale et hivernale, la chasse est autorisée uniquement les jeudis, dimanches et jours fériés.

L'assemblée générale de l'association communale de chasse agréée (ACCA) du Cabanial a eu lieu le 10 Juin 2023. Les membres de l'ACCA remercient tous les propriétaires de la commune du droit de passage sur leur terrain. Chevreuils, lièvres, perdrix sont toujours présents sur notre territoire.



Cette année, l'association a également organisé un ball-trap sur la commune. Cette manifestation a connu un franc succès le weekend du 15 juillet avec une belle affluence. Ce moment de convivialité a permis aux participants confirmés ou amateurs de pratiquer ou de s'initier au tir sportif.

Forts de cette réussite, une nouvelle édition sera organisée en 2024, une bonne occasion de découvrir cette pratique



Eric SAZY

ETAT-CIVIL

Mariages



16 avril	JAUDAUD Kévin et BERTIN Pricillia
6 mai	FERRITTINI Gabriel et FORTEA Anne-Sophie
6 mai	GUICHARD Yves et GANNOT Sandrine
17 juin	NARCISSE Nicolas et BESSE Ambre

Naissances



25 janvier	JEANVILLE Lessy Lydia
------------	-----------------------

LES ENTREPRISES ET LES COMMERCES



REMI.B Vente textiles Zone d'activité La Bartelle

Commander sur le site www.authentiquemode.com ou par tél au 07.86.16.25.44

Quintessence
Harmonie du Corps et de l'Esprit

Massages énergétiques
Massages de relaxation
Soins de sophrologie



Patricia Kloss

QUINTESSENCE Harmonie du corps et de l'esprit Massage, Sophrologie

Tél : 06.16.70.03.85 quintessence.tlse@gmail.com



BAGGI PEINTURE Peinture intérieure et extérieure, pose revêtement sols et murs

lieu-dit « La Plaine Basse »

Tél : 07.68.97.45.04 alexis.baggi@outlook.fr



LE COCHON RÉGALEUR Charcuterie Artisanale Zone d'activité La Bartelle

Tél : 05.61.20.19.96

**ETS BARZI Ravalement de façades, enduits**

lieu-dit « Villa Marc »

Tél : 09.77.33.20.08 / 06.80.01.23.99 barzi.marc@wanadoo.fr

**LE CHANTIER DU PIN entreprise générale de second œuvre****Laurent TAILLANDIER**

lieu-dit « Le Cuing »

Tél : 06.11.72.36.38 chantierdupin@orange.fr

**ENTREPRISE VEMI vente installation et entretien matériel incendie**

15 rue du Pech

Tél : 05.61.81.44.93

**CAP FORMATION Préparation Concours (AVS / AMP / ME / ES/ EJE / AP / AS)**

Sandrine FRAPPART lieu-dit « Le Cuing »

Tél : 06.23.40.65.47 <http://capformation.blogspot.fr>**TAPISSIER D'AMEUBLEMENT Laetitia CELANT**

3, chemin du Moulis

Tél : 06.32.61.66.53 voltaire.ramponneau@gmail.com

**J-M BEDEL animation**

rue de la Mairie

Tél : 05.61.83.89.89 / 06.18.02.82.22 bedel.jean_michel@yahoo.fr

**PSYCHOLOGUE Alexandrine MAIA**

23 rue du Pech

Tél : 05.61.80.74.41 / 06.50.06.63.85 almeidamaia.alexandrine@neuf.fr



C2 Mecanique

C2 MECANIQUE - GARAGE DE MECANIQUE AUTOMOBILE

La Gare

Sur rendez-vous uniquement au 06 32 79 06 72.

**Ena Crea- Création d'objets personnalisés**Tél : 06.19.48.07.73 enacrea@gmx.fr**ASSISTANTE MATERNELLE AGREE Isabelle MARSANNE**

Lieu-dit « La Bartelle »

Tél : 06.18.07.78.91 isabellemarsanne3@gmail.com**E.H.P.A.D LA VENDINELLE**

Lieu-dit « La Bartelle »

Tél : 05.61.24.83.00

Merci de vous faire connaître auprès de la mairie si vous voulez apparaître dans notre prochaine édition

Liste non exhaustive

NUMEROS UTILES

SANTE : Après 20h, si votre cas est bénin **CONTACTEZ LE 3966**, si votre cas est plus grave, **CONTACTEZ LE 15**

GENDARMERIE DE CARAMAN:

Avenue de Villefranche - 31460 Caraman

Tél: 05 62 18 70 10 ou 17 en cas d'urgence

CASERNE DES POMPIERS DE CARAMAN:

Chemin de Bourguèzes - ZA du Colombier - 31460 Caraman

Tél: 05 61 34 79 00 ou 18 en cas d'urgence

ENEDIS

Pour une coupure d'électricité:

Tél: 09 72.67.50.31 (disponibles 24h/24)

RESEAU31 / SYNDICAT MIXTE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DE HAUTE-GARONNE

3, rue André Villet - ZI Montaudran - 31400 Toulouse

Tél: 05 61 17 30 30

Horaires public : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Centre d'exploitation de la Montagne noire - MAUREVILLE - Tél : 05.62.18.62.62 maureville@reseau31.fr



DEFIBRILLATEUR sous le porche rue de la Mairie

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS (RAM):

Rue des sports - 31460 Caraman

Tél: 05 82 95 81 61 / 06 85 29 25 95

Mail: ram.tdlnord@terres-du-lauragais.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES DU LAURAGAIS

73, avenue de la Fontasse

31290 Villefranche de Lauragais

Tél : 05 31 50 45 50

Mail: accueil@terres-de-lauragais.fr

ASSISTANT SOCIAL

Sur rendez-vous (antenne de Caraman) auprès du secrétariat
de la Maison des Solidarités de Villefranche de Lauragais

Tél standard : 05.62.71.49.60

DECHETERIES DU TERRITOIRE

Revel : du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 17h50 Tél : 05 62 71 32 91

Caraman : du mardi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h Tél : 05 61 81 43 79

Puylaurens : mardi, jeudi, samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h Tél : 05 63 59 12 29

RENOUVELLEMENT CARTE D'IDENTITE OU PASSEPORT

Mairie de REVEL



20, rue Jean Moulin

31250 REVEL

Sur rendez-vous au 05.62.18.71.40

INFOS

**FAITES-vous connaître !**

Vous arrivez dans la commune, vous venez d'avoir un enfant, Présentez-vous. Cela n'est pas une indiscretion mais nous évite des erreurs de communication.

De préférence, venez avec votre livret de famille.



BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

Recensement des jeunes citoyens

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre **recensement citoyen** à compter de votre 16^e anniversaire et jusqu'à la fin du 3^e mois qui suit. Veuillez-vous adresser au secrétariat de la mairie.

**DEMARCHES D'URBANISME EN LIGNE** (possible à partir du 1^{er} janvier 2022)

Conformément à la réglementation, nous sommes prêts à recevoir vos demandes de permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme en ligne, gratuitement, de manière plus simple et plus rapide.

Rendez-vous sur : <https://gnau31.operis.fr/terresdulauragais/gnau>

Animaux domestiques : arrêté municipal pour la divagation des animaux n° 2021-04

Il est défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique seuls, laisse obligatoire ; le non-respect sera sanctionné par une amende prévue pour les contraventions de 1^{ère} classe, 38 € maximum



Lutte contre les bruits de voisinage : arrêté municipal n° 2021-03



Rappel des horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Entretien des trottoirs et des caniveaux

Chacun à l'**obligation** d'entretenir son trottoir et son caniveau. Il est rappelé que, au titre du droit des habitations, chacun est responsable de l'entretien du trottoir et du caniveau devant son logement. Il incombe donc à chacun de s'assurer de leur propreté en les nettoyant et en les désherbant régulièrement (mauvaises herbes, détritus, crottes de chiens...)



SECRETARIAT DE MAIRIE

Ouvert au public les mardis de 14h à 18h30 et jeudis de 17h à 19h

Tel : 05.61.83.12.59

mairieducabanial@orange.fr

Site internet : mairie-le-cabanial.fr

